



Rubrique: Autres appels aux créanciers relevant du droit des sociétés

Sous-rubrique: Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus

Date de publication: SHAB - 13.06.2019

Numéro de publication: SR01-0000000967

Cantons: NE, JU

Entité de publication:

KGG et Associés, Rue de la Serre 4, 2000 Neuchâtel

Appel aux créanciers suite à une fusion selon la LFus Mondec Sàrl avec easyDec SA

2. Publication

Organisation transférante:

Mondec Sàrl
CHE-112.785.118
Rue Robert-Caze 5
2800 Delémont

Organisation reprenante:

easyDec SA
CHE-112.146.237
Rue Robert-Caze 5
2800 Delémont

Publication de la fusion dans la FOSC: 11.06.2019

Remarques juridiques:

Appel aux créanciers suite à une fusion (Art. 25 al. 2 LFus).
Les créanciers des sociétés qui fusionnent peuvent, dans le délai de trois mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets, produire leurs créances et exiger des sûretés.

11.09.2019 (3 mois à compter de la date à laquelle la fusion déploie ses effets juridiques)

Point de contact:

KGG et Associés
Rue de la Serre 4
2000 Neuchâtel